

BIOFA 2043

HUILE HAUTE PROTECTION

Pour : EXTERIEUR / Phase : HUILEUSE

PROPRIETES

Huile incolore pour la protection des ouvrages en bois exposés aux intempéries. Pénètre profondément, vivifie le bois, protège de l'humidité, retarde l'apparition de gris et de fissures si l'entretien est régulier; laisse le bois prendre sa patine et le laisse vieillir noblement. Naturellement le bois à l'extérieur fonce d'aspect. Ne contient pas de filtres UV synthétiques ou d'autres fongicides/insecticides.

Convient pour tous bois bruts, sciés, rabotés ou poncés, tels pergolas, abris pour voitures, meubles de terrasse, coffrages, etc. ; ne convient pas pour menuiseries extérieures comme châssis et portes,... Il est important que le façonnage des bois corresponde à leur protection constructive. Les eaux stagnantes sont à éviter, les bois debout sont à fermer, etc. Les bois exposés aux moisissures ou déjà atteints sont à imprégner avec un produit fongicide. L'huile qui ne pénètre pas dans le bois peut laisser des endroits brillants qui s'atténuent avec les intempéries.

ATTENTION : les produits BIOFA complètent et finissent les boiseries. Par philosophie, BIOFA souhaite éviter des produits nuisibles ou toxiques ; les règles de l'art (DIN 68800-2) doivent faire partie de la conception ; le choix des bois et la mise en œuvre sont primordiaux. BIOFA souhaite aussi respecter les classes de durabilité DIN EN 350-2 et de résistance DIN 68364 dans les différentes situations d'exposition aux intempéries. Dans certains cas, la prévention par un traitement chimique de synthèse est nécessaire ; d'où l'importance de la norme DIN 68800.

COMPOSITION

huile de lin, hydrocarbures aliphatiques ,ester d'huile de tall, huile de bois, huile de ricin, ester de colophane, microcire, cobaltehexanoate, siccatifs de zirconium et de zinc, antioxydant.

MISE EN ŒUVRE

1.PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois au taux d'humidité inférieur à 12%), propre, dépoussiéré et exempt de tâches de graisse (dégraisser éventuellement avec le diluant BIOFA 0500). Eliminer les anciennes peintures. Poncer les meubles de jardin avec un papier au grain 180.

2a. Application sur pergolas, bardages...

Appliquer 3 fines couches à la brosse, au rouleau ou au pistolet avec 16 à 24 heures d'intervalle. Respecter les quantités indiquées. Attention aux surfaces de coupe, bois debout,...

2b. Application sur meubles, jouets,...

Appliquer l'huile haute protection à la brosse (pinceau plat, soies synthétiques ou mixtes), au rouleau velours ou au pistolet trois fois en fines couches. Ponçage éventuel entre les couches au 180 ou 240. Eviter l'accumulation de produit dans les coins et les assemblages des lattes.

2c. Données pistolage

Gobelet : gicleur 1-1.5mm, pression 2-2.5bar ;
Airless : gicleur 0.23-0.28mm, pression 4 bar sur 80 bar

Important

Essai préalable à faire. Mélanger les pots de charges différentes. Eviter la mise en œuvre en plein soleil car le bois devient collant (une peau se forme en surface avant pénétration dans le bois). Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Mobilier traité : attendre 48 h pour durcir avant la première utilisation.

3.NETTOYAGE DU MATERIEL

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

4. ENTRETIEN DE PERGOLAS . BARDAGES

Pour une protection durable, les bois sont à traiter selon l'exposition et les intempéries tous les 1 à 3 ans ; les boiseries horizontales sont à traiter annuellement.

5. ENTRETIEN MEUBLES DE JARDIN

Huiler en fine couche et polir avec un chiffon coton après environ 30 minutes.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative , les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

SECHAGE

L'huile sèche en 12 à 24 heures (à 20°C et 50 à 55% humidité relative). Ne pas utiliser le mobilier avant 48 heures.

CONSOMMATION/RENDEMENT

Pergolas , bardages :

30 à 50 ml/m² ou 20 à 30 m²/l. Le bois scié brut absorbe d'avantage.

Mobilier :

20 à 30 ml/m² ou 30 à 50 m²/l Le rendement dépend de la porosité du bois.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, il faut l'éliminer avant toute réutilisation. Fermer hermétiquement les récipients.

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L, 10 L

CONSEILS DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés de diluant sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation), les étendre après les avoir trempés dans l'eau ou les mettre à l'abri dans des contenants métalliques hermétiquement fermés. Le produit n'est pas inflammable par lui-même. Contient du cobaltbis(-éthylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergiques. En réchauffant ou en pulvérisant, les mélanges diluant/air peut être explosifs. Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors de l'application, respecter les règles de sécurité de protection de la peau. Porter un masque à poussière fine lors du ponçage. Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE :

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Le produit liquide est à mettre dans le container pour peintures ou selon le règlement local en vigueur. Petites quantités et chiffons une fois secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements vides et secs dans une déchetterie. Les conditionnements non nettoyés sont à traiter comme le produit.

Déchets liquides - EAK 080112

VOC EU-max. (cat.A/e) 400 g/L (2010) BIOFA 2043 contient max. 210 g/L
--

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

BIOBAT SPRL, rue Masui 6, B-1000 Bruxelles